



Actualités céréalières

Fritz Glauser,
Président

Offre et demande : ce modèle n'est pas réaliste

Si l'offre baisse, les prix montent. C'est en théorie ce qui devrait se passer dans le modèle de l'offre et de la demande. Ce modèle reste théorique, car il est basé sur tellement de conditions qu'il en devient irréaliste, surtout quand on parle de matières premières agricoles.

En Suisse, à la suite de récoltes catastrophiques comme en 2024, les prix devraient monter. Or, une augmentation des prix des graines (céréales, oléagineux, protéagineux) aurait comme conséquence une des prix plus élevés pour les produits transformés (pain, aliments fourragers, huiles). Pour ces produits, une augmentation des prix en Suisse va effectivement conduire à une baisse de la demande pour les produits indigènes et, pour compenser, à une augmentation des importations.

Entre 2020 et 2024, les prix des céréales panifiables et des oléagineux ont progressé de 15 %. La plus-value obtenue par le Swissness fait que les consommateurs achètent des produits suisses, respectivement les préfèrent aux produits de boulangerie importés, et cela reste un équilibre fragile. Une baisse des prix ne permettrait pas de gagner de nouvelles parts de marché et risquerait de diminuer la production. Une hausse des prix favorise les importations.

La stabilité des prix sur le long terme est clairement bénéfique aux producteurs. Cette année, le calcul « quantité fois prix » ne sera pas en notre faveur. Espérons que l'année prochaine soit différente ; la stabilité des prix paiera lors des bonnes récoltes !

Rahel Emmenegger,
Directrice adjointe

Céréales panifiables : bilan de la récolte 2024

Catastrophique. Ce terme a souvent été utilisé pour qualifier la récolte 2024 de céréales. Après une récolte 2023 mitigée et décevante, 2024 laisse un goût amer.

Selon les chiffres de swiss granum, la quantité de céréales panifiables propres à la panification devrait atteindre 250'000 t cette année, dont 228'000 t de blé tendre. La quantité impropre à la panification (pour des raisons de qualité et principalement des contaminations par des mycotoxines) se monte cette année à 20'000 t. La quantité de céréales panifiables produite en 2024 est par conséquent 36 % plus faible que la moyenne des 5 dernières années !

La qualité peut être considérée comme bonne, mise à part pour les poids à l'hectolitre parfois bas. Les teneurs en protéine sont plus élevées que la moyenne des dernières années. Une analyse détaillée, notamment au niveau des tests de panification, sera présentée à la Journée Qualité de swiss granum le 19 novembre prochain.

Le bilan des quantités de céréales panifiables montre clairement un manque dans l'approvisionnement, qui nécessitera des importations complémentaires de céréales. Il est important d'avoir assez de céréales à transformer en farine pour faire tourner les entreprises suisses (moulins, boulangeries) et éviter ainsi des importations supplémentaires de produits finis.

La Commission « Marché Qualité Céréales » de swiss granum a par conséquent décidé, le 28 octobre 2024, de déposer une demande d'augmentation du contingent d'importation de céréales de 60'000 tonnes sur le premier semestre 2025. Cette quantité est raisonnable et ne pénalisera pas la commercialisation de la récolte 2025.

Au niveau des prix aux producteurs, nous partons du principe qu'ils atteindront au moins les prix indicatifs au vu de la quantité et de la qualité de la récolte 2024.

	Campagne 2024-2025
Blé panifiable destiné à l'alimentation humaine	+ 228'000 t
Autres céréales destinées à l'alimentation humaine (épeautre, seigle)	+ 23'000 t
Zones franches / farines techniques	+ 10'000 t
Contingent tarifaire, 2 ^{ème} semestre 2024 et 1 ^{er} semestre 2025	+ 160'000 t
Quantité disponible	= 421'000 t
Besoins de la meunerie en céréales	- 455'000 t
Bilan de la récolte 2024	= - 34'000 t
Quantité en stock avant la récolte 2024 (recensement partiel de swiss granum)	Min. 110'000 t
Quantité en stock avant la récolte 2024 (potentiel si tout est importé et sans mesures d'allègement de marché)	Min. 76'000 t

Pierre-Yves Perrin,
Directeur

Pourquoi faut-il des cotisations ?

Au vu de l'évolution du fonds d'allègement de marché, l'Assemblée des délégués de la FSPC a décidé le 12 novembre de réduire les cotisations pour les céréales panifiables de 35 centimes à partir de la récolte 2025, après une première baisse de 5 centimes pour la récolte 2024. Les cotisations des membres pour les céréales panifiables (blé panifiable, seigle et épeautre) s'élèvent désormais à 4.40 Fr/dt (5.40 Fr/dt pour l'épeautre). Mais à quoi sert cet argent au juste ? Les cotisations sont composées de ces éléments :

- 2 centimes pour l'Union suisse des paysans (USP)
- 5 centimes pour swiss granum (interprofession des céréales, oléagineux et protéagineux)
- 5 centimes pour le fonds de promotion (communication et marketing, dont la marque « Pain suisse »)
- 5.5 centimes pour le fonctionnement de la FSPC (secrétariat et organes)
- 4.225 francs pour le fonds d'allègement de marché, qui sera à gérer les quantités de céréales panifiables et maintenir les prix aux producteurs.

Les trois organisations USP, swiss granum et FSPC défendent les intérêts des producteurs, notamment auprès des milieux politiques et des offices fédéraux.

La plus grande partie des contributions est versée au fonds d'allègement de marché de la FSPC, qui finance la gestion des quantités (soutien à l'exportation et déclassement éventuel des céréales panifiables dans le secteur fourrager). Sur ces 4.225 francs, 3.81 francs vont au soutien à l'exportation (voir autre article) et 0.415 francs sont réservés à d'éventuels déclassements. Les déclassements soulagent le marché en cas de grosses récoltes et assurent ainsi la stabilité des prix. Sans ces deux mesures, une offre excédentaire de céréales suisses pourrait entraîner un effondrement massif des prix.

Pourquoi importer plus pour exporter ?

Pourquoi payer des cotisations pour soutenir les exportations de produits finis, alors que la récolte était faible et qu'il faut augmenter les importations de céréales ?

Cette question est légitime et la réponse demande de tenir compte du marché global des céréales panifiables.

Les cotisations au fonds d'allègement de marché sont prélevées pour financer les éventuels déclassements et les soutiens aux exportations de produits finis. Grâce à ces soutiens, les producteurs ont deux avantages :

- Le supplément aux céréales de près de Fr. 130.- par hectare de céréales panifiables et fourragères (ou 15.8 millions de francs annuellement pour les producteurs de céréales)
- Des prix pour les céréales panifiables environ 8 francs plus élevés que les prix à l'importation

En supprimant les soutiens aux exportations, les producteurs perdront ces avantages. Les parts de marché des produits suisses exportés sont par conséquent nécessaires pour une stabilité du marché global des céréales panifiables. Le système ne peut pas être adapté à court terme en fonction de la récolte, mais uniquement en fonction de l'évolution du marché à long terme.

Pour répondre à la demande des meuniers lors de faibles récoltes, une utilisation des stocks vient en premier lieu. Si nécessaire, les importations de céréales panifiables sont augmentées. A l'inverse, les récoltes abondantes permettent de reconstituer les stocks et de limiter les importations. Ce sont donc les quantités importées qui font le tampon entre les mauvaises et les bonnes récoltes. Et les céréales importées ont le mérite d'éviter d'accroître encore les importations de produits finis ; autant moulinier les céréales et fabriquer du pain en Suisse !

	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Montant à charge des producteurs pour les soutiens aux exportations [mio de Fr.]	15,4	16,5	15,0	11,1	14,1	72,1
Supplément aux céréales [millions de Fr.]	15,8	15,8	15,8	15,8	15,8	79,0

Après 5 ans de soutiens à l'exportations sur une base privée, le système fonctionne et offre des avantages certains aux producteurs. Les montants reçus de la Confédération dépassent les dépenses, ce qui donne un bilan global positif.

Urs Baur,
Comité de la FSPC

« Je m'engage pour que les producteurs soient correctement rémunérés. C'est non seulement équitable, mais c'est aussi le seul moyen à long terme de maintenir la sécurité alimentaire en Suisse. Je remercie tous les producteurs pour leur engagement sans faille en faveur des céréales suisses ! »